

## PRÉFECTURE DE LA DROME

## CHERCHEUR EN RECHERCHE D'EMPLOI OU CRÉATION D'ENTREPRISE (1236)

## Envoi des dossiers par courrier (joindre la liste)

## PREMIÈRE DEMANDE

Apporter tous les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants ainsi que la traduction par un traducteur assermenté auprès d'une Cour d'Appel française des documents en langue étrangère.

- Justificatif de nationalité: passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas); à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)
- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :
  - facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 6 mois ou quittance de loyer (si locataire) ; ou taxe d'habitation ;
  - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
  - en cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, son justificatif de domicile, sa carte d'identité ou sa carte de séjour, la preuve de domiciliation à votre nom(document officiel).
- 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm, pas de copie).
- Déclaration sur l'honneur selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie (si le demandeur est marié et ressortissant d'un Etat autorisant la polygamie).
- le cas échéant, tout diplôme ou certificat délivré par l'OFII
- 1 enveloppe format A5 timbrée au tarif en vigueur
- Carte de séjour chercheur ou chercheur programme de mobilité en cours de validité ou visa de long séjour valant titre de séjour validé en ligne.
- Justificatif de couverture sociale
- La confirmation par l'organisme de recherche de l'achèvement des travaux de recherche (la présentation de la confirmation peut être différée au moment de la remise de la carte de séjour temporaire).
- Selon le projet professionnel : tout justificatif d'un projet de création d'entreprise dans un domaine correspondant à ses recherches.